



Attestation 400 mètres nage libre en 7 minutes 40 secondes

Modifié par Arrêté du 29 juillet 2021 - art. 9 (ANNEXE V)

MODÈLE D'ATTESTATION DE 400 MÈTRES NAGE LIBRE EN 7 MINUTES ET 40 SECONDES MAXIMUM

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité " éducateur sportif " mention " Activités aquatiques et de la natation "

Je soussigné (e), Nom _____, Prénom _____

Intitulé du diplôme _____

Diplôme n° _____

Carte professionnelle n° _____ délivrée par le service : _____

Certifie que M./ Mme _____, né (e) le _____, à _____
domicilié (e) : _____,

CP + Ville : _____

a effectué sans aide et sans matériel :

intitulé du test : distance de 400 mètres nage libre dans un temps de _____ minutes _____ secondes

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes

Date de la réalisation : ____/____/____

Lieu de la réalisation : _____

Signature du certificateur : _____

Signature du titulaire : _____

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.